



## **RÉSOLUTION**

### **Collectif Maintenance**

### **Assemblée générale du 9 septembre 2012**

Les Ouvriers, Employés, Techniciens et Cadres du Collectif Maintenance du SGLCE se sont réunis dimanche 9 septembre 2012 en assemblée générale au siège du Syndicat, en présence du Secrétaire général et des membres du bureau syndical du SGLCE.

Après avoir fait le triste constat de la dégradation nationale concernant l'emploi dans notre pays et débattu de l'ensemble des dossiers des trois secteurs de la profession, l'assemblée générale réaffirme et acte un certain nombre de décisions.

L'ensemble des salariés de la Maintenance, n'oublie pas le dossier de Presstalis, essentiel pour la profession et le pluralisme de la presse. L'assemblée générale se déclare solidaire, se tient mobilisée pour être aux côtés de ses camarades du secteur de la distribution et prêts à répondre à l'appel de leur Syndicat, le SGLCE.

Concernant le dossier de Rotos 93, les salariés du Collectif Maintenance rappellent qu'ils sont solidaires avec leurs camarades en lutte et qu'ils créeront, par leur solidarité, toutes les conditions pour un redémarrage de leur site industriel garantissant les emplois.

La direction générale du groupe *Le Monde* a fait le choix de vider « la charge de travail » de son imprimerie et a ouvert par ce fait un PSE. Les salariés de la Maintenance réaffirment qu'ils n'accepteront pas de départs contraints dans le plan Imprime junior, donc pas de licenciement pour les salariés de l'Imprimerie du *Monde*.

Alors qu'elle a une assise financière forte et un site industriel conséquent indépendant, la direction générale du groupe *Le Monde* préfère sous-traiter une partie importante de l'impression de son titre. Elle tente un passage en force avant la fin du règlement social en retirant encore de la charge de travail. Pour ce qui nous concerne la déclaration commune SGLCE – SIP du 1<sup>er</sup> août 2011 est toujours d'actualité : *« les deux syndicats décident d'unir leurs moyens de s'opposer au plan imaginé par la direction du Monde qui aurait pour finalité de confier l'impression du titre au nouveau groupe IPR (groupe Impression en Région constitué de cinq centres d'impression en province). Le SGLCE et le SIP appellent l'ensemble des entreprises concernées à refuser ce transfert de charge qui aurait pour conséquence de déstabiliser considérablement l'équilibre déjà fragile des entreprises de la presse parisienne. »*.

Cette position est partagée par la Filpac CGT dans la déclaration du 21 septembre 2011 et réaffirmé le 7 septembre 2012 : *« Les équipes syndicales des centres d'impression de presse quotidienne nationale, régionale et départementale de la Filpac CGT, considérant la restructuration industrielle de la distribution et de l'impression, toutes deux guidées par le gouvernement et les patrons de presse, déclarent que la solidarité et la défense de l'emploi sont la base de leur orientation collective. Dans cet esprit, les délégués des centres d'impression annoncent leur refus commun de procéder à l'impression du journal Le Monde sur quelque rotative que ce soit des groupes de PQR et de PQD, tant que les syndicats CGT du groupe Le Monde n'auront pas obtenu satisfaction sur leurs revendications »*.

A ce jour, la situation n'ayant pas évolué tant sur le plan social, que sur le plan industriel, l'assemblée générale considère qu'il faut garder cette ligne de conduite, d'autant plus que toutes les solutions sociales ne sont pas identifiées.

Dans l'accord du 30 novembre 2011 : « *la direction générale du groupe Le Monde s'engage à tout faire pour rechercher et ramener de nouvelle charge de travail, en impression et en routage ; de jour comme de nuit. Un plan de secours contractuel dit back up doit être mis en place par la direction dans une entreprise de presse parisienne* ». Nous l'avons signé pour pérenniser l'avenir du site d'Ivry-sur-Seine et des salariés. Ces engagements aujourd'hui ne sont pas tenus par la direction. Aussi, sur ce point l'assemblée générale considère que la rotative N°1 doit servir de back up sur le site.

Dans le cadre des solutions sociales prévues dans le PSE *Le Monde Imprimerie*, les salariés du Collectif Maintenance souhaitent résolument la création de la nouvelle imprimerie *Newsprint* dans le respect des accords régionaux conventionnels PQN. Le fait de minorer le nombre de Technicien de Maintenance dans cette nouvelle imprimerie, dans le but de diluer la fonction maintenance avec d'autres postes, serait inacceptable. Cela dégraderait par avance les conditions de travail des Techniciens de Maintenance et impliquerait le recours aux entreprises extérieures.

Les discussions concernant le transfert dans une autre imprimerie de la presse parisienne du titre *Les Échos* n'ont pas complètement abouti. Le transfert de charge de travail programmé pour l'impression à Tremblay doit s'accompagner de transferts de salariés comme c'est le cas pour tous les autres ateliers. Les salariés de la Maintenance n'accepteront pas de transfert du titre *Les Échos* sans transferts de maintenanceurs, tant que les salariés de l'imprimerie du *Monde* n'auront pas tous une solution d'emploi dans leurs métiers. Au vue des échéances courtes retenues par les directions, ils considèrent qu'il faut envisager un report pour le transfert d'impression tant que toutes les solutions sociales ne seront pas réglées pour tous ses adhérents. Il n'y aura pas de laissé pour compte, il faut une solution d'emploi pérenne pour tous, dans les métiers de la Maintenance.

Concernant le repositionnement de la Maintenance sur le Data Center de la DILA, l'assemblée générale confirme la volonté de poursuivre le plan de formation négocié et demande d'examiner les moyens à mettre en œuvre dès à présent pour prendre en charge ce nouveau secteur dans de bonnes conditions.

La formation professionnelle continue des salariés de la Maintenance est primordiale et doit être prise en compte dans toutes les entreprises. L'aboutissement de ses formations doit se concrétiser par la reconnaissance des qualifications acquises dans la grille régionale. Sur ce point nous n'avons pas totalement abouti, mais nous continueront de les revendiquer jusqu'à leur obtention pour tous.

**La charge de travail, c'est l'emploi !**  
**Contre l'externalisation, dans tous les secteurs,**  
**Défendons les emplois de Maintenance !**

A l'heure de la dématérialisation, l'avenir des salariés du secteur Maintenance passe par la conquête et le repositionnement sur tous les nouveaux métiers de la Maintenance avec un redéploiement dans les sièges éditoriaux, les secteurs de l'informatique, la téléphonie, les pluri-médias, les services vidéos, les presses numériques, les Data Center et la climatisation entres autres.

Dans tous les secteurs, les éditeurs préfèrent trop souvent confier la charge de travail Maintenance à des sous-traitants. Qu'ils se rassurent, le changement c'est maintenant, les délégués de chaque entreprise, sièges éditoriaux, imprimeries, secteur de la distribution ont pour mandat, déterminé de l'assemblée générale de créer les conditions pour obtenir la réintégration de ces travaux. Du travail de Maintenance, il y en a, il doit être fait par des salariés à statut de notre Syndicat, le recours au Bureau de placement en fait partie, c'est la première réponse pour le rajeunissement des effectifs avant d'aller vers des emplois pérennes.

Voilà la feuille de route claire et le mandat que confie l'assemblée générale aux délégués et représentants des trois secteurs que couvre la Maintenance pour le SGLCE.

*Paris, dimanche 9 septembre 2012*